



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID-19 – Journée nationale du 8 mai 2020

Limoges, le 05/05/2020

Commémoration de la victoire de 1945

La situation sanitaire et les mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19 ne permettront pas de tenir les cérémonies mémorielles du 8 mai dans leur format habituel.

Étant donné le caractère fédérateur de la commémoration le 8 mai de l'anniversaire de la victoire de 1945 et de la proximité de la date d'allègement du confinement, **le Gouvernement a décidé de tenir cette cérémonie en format restreint.**

Dans le département, **les maires qui le souhaitent pourront déposer une gerbe**, accompagnés éventuellement d'un adjoint, d'autres élus ou représentants d'associations, devant le lieu habituel de la cérémonie. Le nombre de personnes présentes ne pourra excéder 5 personnes.

Le public ne pourra pas assister à ces cérémonies. En revanche, **la population est invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant les balcons, les fenêtres de leur habitation aux couleurs nationales.**

**Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 05 55 44 17 50 – 17 56 – 17 57
Mél : pref-communication@haute-vienne.gouv.fr

1, rue de la préfecture
87031 LIMOGES Cedex